

N.

Ste. Marie, Beauce.—Le vingt-sept Septembre mil huit cent trente-cinq, nous prêtre soussigné curé de cette paroisse avons baptisé Amable Elzéar, né avant hier du légitime mariage de Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, Co Seigneur de cette paroisse et de dame Catherine Hémédine Dionne. Le parrain a été Jacques Thomas Taschereau, Ecuyer, et la marraine Dame Marie Panet, veuve de l'Honorable Jean Thomas Taschereau, juge de la Cour du banc du Roi. Furent présents, Jean Thomas Taschereau, Alexandre Taschereau, lesquels, ainsi que le père ont signé avec nous.

(Signé) A. L. G. Taschereau.	(Signé) T. J. Taschereau.
“ R. Taschereau.	“ Panet Taschereau.
“ Susan Taschereau.	“ P. E. Taschereau.
“ C. Zoé Taschereau.	“ A. C. Taschereau.
“ E. A. Taschereau.	“ J. T. Taschereau.
“ C. Caroline Taschereau.	
“ Agnès Taschereau.	
“ Adèle Taschereau.	“ VILLADE, <i>Ptre.</i>

O.

Ste. Marie, Beauce.—Le quinze Novembre mil huit cent trente-cinq, nous prêtre soussigné, avons inhumé dans l'Eglise de cette paroisse le corps d'Amable Elzéar, décédé avant hier, âgé d'un mois et vingt jours, fils de Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, co Seigneur de cette paroisse, et de Dame Catherine Hémédine Dionne, Présents Thomas Jacques Taschereau, Ecuyer, et Jean Joseph Reny, Ecuyer, Lesquels, ainsi que plusieurs autres, ont signé avec nous.

(Signé) T. J. Taschereau	(Signé) Frans. Lehouillier
“ Ja Bouri	“ J. B. Bonneville
“ Capt. Lale mc'o F'y	“ E. L'Ecuyer
“ J. P. Proux	“ F. O. Chassé
“ J. Jh. Reny	

H. TÉTREAU, *Ptra.*

P.

Ste. Marie, Beauce.—Le vingt-six Mai mil huit cent trente-neuf, nous prêtre curé soussigné avons baptisé Tancrède Auguste né la veille du légitime mariage de Pierre Elzéar Taschereau, Ecuyer, Seigneur de cette Paroisse et de Dame Catherine Hémédine Dionne—Parrain Antoine